

Les parties continueront de réviser leurs services et programmes de promotion du commerce international, conscients que la technologie et la mondialisation ont modifié le rôle du gouvernement en ce qui a trait à l'assistance aux entreprises sur les marchés mondiaux et que des contraintes fiscales forcent les gouvernements à rationaliser et à coordonner leurs programmes et leurs services pour leur donner plus d'efficacité.

Les quatre provinces de l'ouest ont de nombreuses possibilités de collaboration efficace sur le plan des activités commerciales internationales. Les efforts des provinces de l'ouest pour se donner des stratégies et des programmes coopératifs doivent être appuyés et renforcés de façon à avantager le Manitoba, les provinces de l'ouest et le Canada.

RECONNAISSANT la nécessité d'élaborer et de communiquer, en consultation avec les milieux d'affaires, des stratégies et des initiatives efficaces de promotion des affaires internationales axées sur les besoins des entreprises,

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

I. OBJECTIFS

1. Les Parties croient que les entreprises manitobaines peuvent, en association avec le gouvernement, atteindre les objectifs suivants en matière de commerce et d'investissements internationaux d'ici l'an 2000:
 - a) les exportations de marchandises devraient s'accroître de 60 % pour passer de 3,53 milliards \$ en 1993 à 5,65 milliards \$;
 - b) les exportations de marchandises hors-États-Unis devraient s'accroître de 75 % pour passer de 1,05 milliard \$ en 1993 à 1,85 milliard \$. Les États-Unis resteront le principal marché du Manitoba, mais la Province aura diversifié davantage ses marchés et réduira ainsi sa dépendance à l'égard des États-Unis;
 - c) le nombre d'exportateurs devrait passer de 972 en 1993 à 1 200 (sur un potentiel d'affaires de 2 400 entreprises);
 - d) une amélioration substantielle dans l'exportation de services devrait avoir lieu;
 - e) une augmentation substantielle de l'investissement dans l'industrie manitobaine devrait être observée;
2. Afin d'atteindre ces objectifs, les Parties uniront leurs efforts et travailleront avec les milieux d'affaires pour
 - a) accroître la coopération au niveau de la planification et de l'exécution des programmes et des activités de reliés au commerce international;
 - b) améliorer les liens entre le monde des affaires et le gouvernement au chapitre des activités de promotion du commerce, de la technologie et de l'investissement;